

Sylvie Chailloux pointe les enjeux 2022 de la mode

By [Odile Mopin](#) 18 février 2022



Made in France, RSE, loi Climat & Résilience Sylvie Chailloux, présidente de l'UFIMH (Unions française des industries de la mode et de l'habillement) dresse un bilan de l'année passée et livre quelques perspectives.

Loi « Climat et Résilience » : le textile-habillement en tête de pont

Les contributions des différentes fédérations à l'outil Ecodesign Score, déposé fin novembre, sont à saluer. Sous l'égide du DEFI les Fédérations de la maille de la lingerie & du balnéaire, l'alliance du commerce et l'UFIMH, ont travaillé ensemble sur ce dossier.

Alors que la France a déterminé l'alimentaire et le textile comme les deux secteurs prioritaires pour expérimenter la mise en place d'un score environnemental dans le cadre de la loi « Climat et Résilience », nous contribuons à peser dans le débat avec un outil véritablement adapté au secteur textile -habillement. Il s'agissait de proposer une

méthode alternative d'affichage environnemental, compatible avec les méthodes d'analyse du cycle de vie (ACV) françaises et européennes. En partant d'une démarche d'éco-conception, dès l'amont de la chaîne de valeur et en s'appuyant sur des indicateurs adaptés à notre filière, c'est un outil plus simple et moins cher à mettre en place pour nos PME. Nous sommes actuellement, avec une dizaine d'entreprises pilotes en cours d'expérimentation d'Ecodesign Score, et heureux d'être en pole position sur ces questions dans l'habillement.

Relocalisation

Nous saluons évidemment les projets qui aboutissent, comme celui de Safilin pour reconstruire le maillon amont de la filature de lin ou celui de Fashion Cube et son denim center dans le nord, pour la fabrication de jeans dans le Grand Lille. Notre enjeu est de permettre aux Marques et Fabricants de réapprendre à travailler ensemble et de faciliter l'accès aux marchés publics. Les Fédérations professionnelles vont sortir ensemble un guide sur les achats publics, le dossier est géré par le CSF (Comité stratégique de filière) Mode & Luxe. Il s'agit notamment d'introduire des indicateurs de durabilité pour faciliter la prise de décision des acheteurs publics. Au sein de l'UFIMH et aux côtés de la Maison des Savoir-faire et de la création, nous apportons nos compétences et faisons jouer nos réseaux pour que les projets se concrétisent

Covid et dispositif d'aides

Le chômage partiel est le socle de l'arsenal de mesures prises par le gouvernement qui ont permis à nos PME de fonctionner pendant cette période, qui n'est hélas pas encore derrière nous. Mais il faut maintenant porter une attention particulière à la distribution, Le marché n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise. Le plan de relance doit considérer la filière dans sa globalité. D'énormes moyens doivent être consacrés à la transition digitale pour la distribution mais ce n'est pas l'alpha et l'oméga. La profession est très impactée, tout en étant confrontée à de nouveaux modèles à construire. Heureusement son intégration dans la liste S1bis, relative aux secteurs d'activités protégés lui a permis de bénéficier des aides du fonds de solidarité. Nous restons attentifs à l'évolution de la situation.

Hausse des prix

La période est tendue, on assiste à une hausse des prix des matières premières, du transport, de l'énergie, qui vont conduire à des augmentations des prix des produits finaux. On le voit déjà avec Vuitton, qui vient d'annoncer une hausse globale de ses prix face à l'augmentation des coûts de production.